



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20240604-D2024060404-DE

n° d'enregistrement ACTES

Conseil Municipal ***Délibération numéro 2024060404***

**Date de la
convocation**
30/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juin à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

**Date
d'affichage**
30/05/2024

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Yann GOLLION, Christian AMEUR, Sylvie VUILLET, Aurélia BLOT, Gilberte BADAIRE, François DAUBIN, Aurélie DAUBIN, Iona BERNY-VILFROY, Dominique BAUDOIN, Catherine FOUCAULT, Sophie THIRET épouse ALLION.

**Nombres de
membre**

Absents donnant pouvoir : Jonathan RÉMÉNÉ à Christian TOUSSAINT.

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Absent :

**Délibération
2024060404**

Pour 15
Contre 0
Abstention 0

Modification de la convention de groupement de commandes pour une mission d'audit et d'assistance pour la passation de marchés publics d'assurances

Par délibération 2024032618 du 26 mars 2024, la commune a accepté les termes de la convention de groupement pour une mission d'audit et d'assistance pour la passation de marchés publics d'assurances responsabilité civile, dommages aux biens, protection juridique, automobiles, cybers risques.

Il convient de modifier certains articles de la convention afin de permettre à la Communauté de communes des Loges et aux quatre communes membres du groupement de réaliser toutes les démarches liées au lancement de la procédure des marchés publics.

Pour rappel, Contrats en cours pour notre collectivité :

- DB, RC, PJ : GROUPAMA contrat individuel 2024-2027
- Flotte automobile : SMACL groupement de commandes porté par la CCL en 2015 avec échéance au 31.12.2024.

Après audit, il a été décidé que la commune participe à la consultation que sur le lot AUTO du fait d'une sinistralité élevée sur la RC qui pénaliserait les autres candidats + contrat en cours 2024-2027 avec Groupama pour DB-RC-PJ.

Par ailleurs, décision de ne pas participer au lot Cybers Risques.



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20240604-D2024060404-DE

Inregistrement ACTES

Conseil Municipal **Délibération numéro 2024060404**

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Accepte les modifications et autorise Madame le Maire à signer tout acte rendu nécessaire de la présente délibération.

**Le Maire,
Florence BONDUEL**



**Le Secrétaire de séance,
Ilona BERNY-VILFROY
Conseillère municipale.**

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>